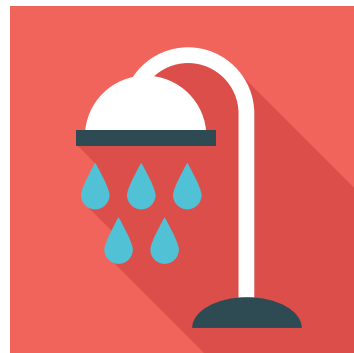
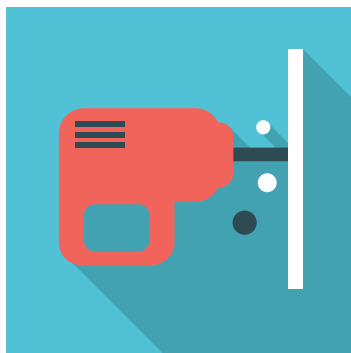
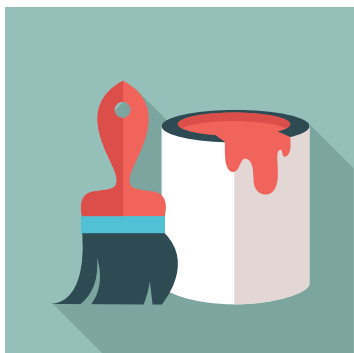
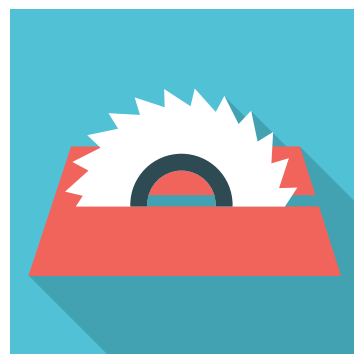
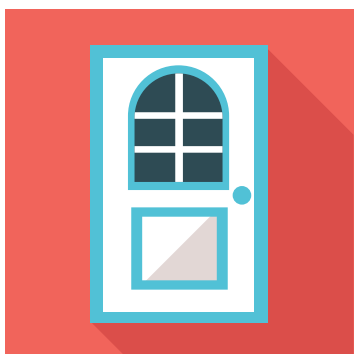


CONTRAT
CONFORT
3F



Le CONTRAT CONFORT 3F permet de réaliser des prestations d'entretien et de petites réparations dans votre logement.

Qu'est-ce que cela m'apporte ?

- Une simplification de l'entretien de votre logement avec des travaux pour limiter les petits tracas du quotidien, tout en gagnant en tranquillité.
- Sur simple appel téléphonique, une intervention rapide chez vous par un prestataire spécialisé pour un dépannage, une réparation ou un remplacement d'équipement.
- Un nombre illimité d'interventions pour un montant forfaitaire mensuel payé avec votre loyer.
- Une vérification du bon fonctionnement de vos équipements lors de la souscription du contrat puis tous les 2 ans.
- Une garantie de qualité et de fiabilité du prestataire choisi par 3F.
- Une partie du coût du contrat prise en charge par 3F.

3F est à vos côtés pour vous apporter confort, sérénité et sécurité dans votre logement.

Les périmètres d'intervention

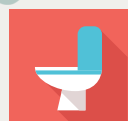
- Plomberie générale
- Appareils sanitaires
- Installations de gaz
- Électricité
- Menuiseries
- Occultations et fermetures
- Bouches VMC
- Vide-ordures
- Maçonnerie et plâtrerie



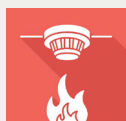
Les horaires d'intervention

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30
- Hors jours fériés

Quelques exemples de réparation



Mes toilettes sont bouchées
Ma chasse d'eau fuit



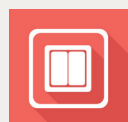
Mon détecteur de fumée ne fonctionne plus



Le joint de mon lavabo n'est plus étanche



J'ai cassé ma clé dans la serrure



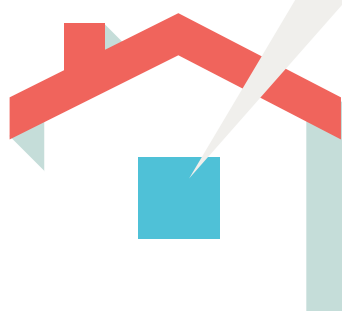
Je dois remplacer un interrupteur



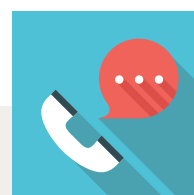
Ma fenêtre se ferme mal



Mon ballon d'eau chaude ne chauffe plus



Pour plus d'informations :
se référer au contrat



Les coordonnées du prestataire

3F 

Groupe ActionLogement